



Lundi 27 Juin 2022

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 33
- Convocation du : 21 juin 2022
- Affichage de la convocation : 21 juin 2022
- Affichage du procès-verbal : 1 juillet 2022
- Publication au recueil des actes administratifs : 2ème trimestre

► **DÉLIBÉRATION N° DEL_072_2022**

► **OBJET : Point n° 14 - ZAC SAÔNE DIGITALE - AVIS SUR LE DOSSIER DE CRÉATION**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Madame Émilie CLERC, Madame Annick BLANCHARD, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Benjamin DIRX, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET, Monsieur Gabriel SIMÉON, Monsieur Jean-Philippe BELVILLE

► **EXCUSÉS :**

Monsieur Yves DUPUIS donne pouvoir à Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE.
Monsieur Gérard COLON donne pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD.
Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC donne pouvoir à Monsieur Jean PAYEBIEN.
Monsieur Jean-Pierre MATHIEU donne pouvoir à Monsieur Philippe SCHNEBERGER.

► **ABSENTS :**

Monsieur Jacques TOURNY, Monsieur Aurélien DUTREMBLE

► **SE RETIRENT :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Florence BATTARD

RAPPORTEUR : Éric MARÉCHAL

Par délibération en date du 27 février 2019, le Conseil Communautaire de Mâconnais Beaujolais Agglomération a acté le lancement des études préalables à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur le périmètre de l'ancienne Darse Nord à Mâcon pour l'opération Saône Digitale. Cité fluvestre

d'activités numériques tertiaires, Saône Digitale est un parc économique dernière génération de 17,6 hectares agrémenté de parcours sportifs, d'espaces de loisirs, lieux de détente et d'espaces de restauration pour accueillir les emplois de demain.

Saône Digitale a également pour but de proposer aux locataires de la Cité de l'Entreprise un lieu d'installation pérenne sur le Mâconnais répondant aux nouvelles tendances liées à la qualité de vie au travail.

Les études ont été menées et ont permis d'engager la concertation publique ainsi qu'une étude d'impact soumise pour avis à l'autorité environnementale. Le projet de dossier de création, joint en annexe, expose notamment l'objet, la justification et la délimitation de l'opération, indiquant le programme global prévisionnel des constructions à édifier dans la zone et mentionnant le régime fiscal de la zone au regard de la taxe d'aménagement. Compte tenu du périmètre de la ZAC, l'avis du Conseil Municipal est sollicité par MBA sur la création de la ZAC et le dossier de création afférent.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-57,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire de Mâconnais Beaujolais Agglomération en date du 27 février 2009 relative au lancement des études préalables à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur le périmètre de la Darse Nord à Mâcon pour l'opération Saône Digitale, et en date du 9 décembre 2021 approuvant le bilan de la concertation publique,

Vu le projet de dossier de création, joint en annexe,

Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 20 juin 2022,

Vu l'avis de la Commission N°3 : Cadre de Vie, Environnement, Urbanisme, Circulation et Déplacements du 07 juin 2022,

Vu l'avis de la Commission N°1 : Relations avec les Acteurs Économiques et Touristiques, Commerce, Emploi et Relations Internationales du 07 juin 2022,

Vu l'avis du Bureau Municipal du 30 mai 2022,

Après les interventions de Madame Catherine AMARO, de Madame Ève COMTET SORABELLA et de Monsieur Éric MARÉCHAL,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable à la création de la ZAC dénommée Saône Digitale sur la commune de Mâcon et au projet de dossier de création afférent, joint en annexe,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,
Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS

Certifié avoir été reçu, le

05 JUL. 2022

A la Préfecture de Saône-et-Loire